

Gestion des signalements et des dossiers de fraude (AIL HALF) 48-2023-04

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « 48-2023-04 Gestion des signalements et des dossiers de fraude (AIL HALF) » dont la finalité est : la gestion et le suivi des signalements et des dossiers, dans le cadre de la lutte contre la fraude, en permettant :

La création et la description détaillée des signalements de fraude,
La validation des signalements de fraude par un référent,
La gestion et le suivi du dossier fraude

- Examen en Comité de Lutte Contre la Fraude
- Avis Direction

Le suivi du recouvrement,

Le suivi des phases contentieuses (TASS, CIVIL, Administratif, Ordinal et pénal),

La gestion des alertes,

L'aide à la remontée des statistiques vers la CCMSA.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom, prénom - Date, lieu de naissance - Adresse postale - Autres : numéro invariable large (NIL), référence du dossier « signalement ». -

Vie personnelle : Situation familiale.

Vie professionnelle : Situation professionnelle.

Information d'ordre économique et financière : Revenus - Montant de prestations - Situation financière

Données de connexion : Identifiants de connexion.

Infractions condamnation, mesures de sécurité.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 5 ans à compter de la date de clôture du dossier, 3 mois pour les dossiers qualifiés de non-frauduleux à compter de la date de clôture,

Conservation illimitée du matricule invariable, dans une optique de gestion de récidive.

L'accès aux données est réservé :

Au personnel de la MSA habilité selon le service d'appartenance (Prestations, Cotisations, GDR, Recouvrement, LCF) et la fonction exercée.

A la CCMSA.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : OUI
- Droit de rectification : OUI
- Droit d'opposition : NON

aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Mission d'intérêt public
- Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général au Directeur de la [MSA LANGUEDOC](#) ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**